

Réunion de préparation du triathlon M de juin 2019
14.11.2018 avec la mairie de Saint-Chamas



Maison de la vie associative Michel Reitz
55, rue André-Marie Ampère
13 300 SALON-de-PROVENCE
www.salontriathlon.com
Déclaré en Préfecture sous le n° W131001019
N° SIRET : 492 417 670 00014

Présidé par :

Mr Pascal Eberhart, adjoint service des sports

Etaient présents :

Mr Pascal Eberhart, adjoint service des sports

Mr Magne Rémi, adjoint service jeunesse et sport

Mr Thierry Lautrous, président adjoint Me Anne Remoué, trésorière

Me Sophie Lannier, secrétaire Mr Thierry Barbe

La réunion commence à 17h00

ORDRE DU JOUR :

Préparation du triathlon M du Pays Salonais de juin 2019 :

Le maire de Grans reste défavorable au passage de la course ce qui n'est pas forcément rédhibitoire pour le préfet mais Thierry a modifié le parcours vélo qui ne passe plus devant la Fontaine Mary-Rose mais reprend le parcours habituel de notre triathlon. Le parcours fait 38 km 500.

Le maire de Miramas est d'accord pour le passage de la course sur sa commune.

Sur Saint-Chamas, Thierry attire l'attention de Mr Eberhart sur le rond-point venant de Berre et demande un renfort de police ou de gendarmerie de 12h30 à 14h00, Mr Eberhart va se renseigner pour savoir qui est en charge de ce rond-point.

L'organisation du parc à vélo T1 a été modifiée pour que tous les concurrents fassent la même distance, donc une entrée d'un côté et la sortie en face.

Il faudra beaucoup de barrière, la mairie en possède environ 200, elles seront déposées le vendredi au milieu du site.

On devrait pouvoir avoir la salle omnisport avec tables et chaises pour les inscriptions, ouverture à 8h pour l'installation, début des inscriptions à 9h30.

La mairie va interdire le stationnement sur le parking de la plage des Cabassons et le long de l'avenue Marx Dormoy. Le parking des concurrents sera le parking de la Place de la Sente et sera fléché.

Pour les sanitaires, ils n'ont pas de toilettes sèches mais il y a deux toilettes publiques, les toilettes de la salle des sports et du centre nautique.

Il faut voir avec le centre nautique pour demander 1 bateau à moteur avec pilote, 3 kayaks et 2 grosses bouées.

La mairie fournit la sono.

En cas d'orage, il y a des coulées de boues dans l'étang qui empêchent la baignade. Il faut prévoir un parcours course à pied si on doit transformer l'épreuve en duathlon. Cette course est estimée à 5 km, il est difficile de trouver 5 km dans Saint-Chamas, il faudrait fermer des routes supplémentaires et aller courir dans le parc de l'Ancienne Poudrerie qui sera fermée ce dimanche. Il faut donc faire une demande auprès de département SIANPOU car c'est un site protégé. Thierry s'en occupe.

La mairie va envoyer à Thierry le formulaire pour faire la fiche technique.

Une réunion de mise au point est fixée au mercredi 15 mai 2019 à 17h00 à la mairie de Saint-Chamas.

La réunion se termine à 17h45

Le Président / Vice président
Arnaud Caugant / Thierry Lautrous

Les secrétaires
Sophie Lannier / Anne Armand